

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0026736

M02 24431

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 334 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LABHAR RABIA

Date de naissance : 01/01/1958

Adresse : SBEL WARDA Bloc 625 N° 104 H. H

Casa Rabat

Tél. : 0632963293 Total des frais engagés : 750.60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Jamal Eddine BENHIMA
Diabetologue - Diététologue
Médecine Générale
266 Rue Sidi El Khadir Delp Nejma
Hay Hassani - Casablanca

Date de consultation : 29/01/2020

Nom et prénom du malade : SLIK MSA Age : 1518

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DIABETE THYROIDITE DYSLIPIDÉMIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
AUCUN ACCIDENT DANS LA VIE
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ACCUEIL Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

ACCUEIL

10 Mars 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/11/2020	6		180,00	Dr. Jaffar Eddouzi Dokhoulia Dr. Jaffar Eddouzi Maat El Knaoui Dr. Nejma 265 Rue Sidi El Knaoui Casablanca Hay Hassani Dr. Hafid Hazzou Dr. Hafid Hazzou
8/12/2020	—		—	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	8/02/2018	570,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Jamal Eddine BENHIMA

Médecine Générale

Diplômé de la Faculté de Montpellier

en Diabétologie

Diététique Médicale

Thérapeutiques Hormonales

الطب العام

خريج كلية مونبلييه

في داء السكري

الـتـعـدـيـة وـالـحـمـيـة

العلاج الهرموني

الدار البيضاء : ٨/١٢/٢٠٢٠ Casablanca, le :

SLIK NABNA

$$\begin{aligned}
 & 24.40 \text{ L2007n7m2 ms} \quad \left. \begin{array}{l} \text{with} \\ \mu \end{array} \right) \\
 & \quad \text{⊗ 1-0-0} \\
 & \text{L2007n7m2 m} \\
 & \quad \text{⊗ 0 1 } \frac{1}{4} \text{ 0-0-0} \\
 & 330,00 = \frac{11000}{1000} \times 3 \\
 & \text{FENO 6AC 2ms} \\
 & \quad 0-1-0 \quad \text{2} \\
 & 3 \text{ min 2ms} \Rightarrow
 \end{aligned}$$

